

L'ENQUETE ESCAPAD SUR LES CONSOMMATIONS DE DROGUES DES JEUNES FRANCAIS : UN DISPOSITIF ORIGINAL DE RECUEIL DE L'INFORMATION SUR UN SUJET SENSIBLE

Beck François, Legleye Stéphane, Spilka Stanislas¹

RÉSUMÉ

Avec la mise en place de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD), la France dispose d'une occasion exceptionnelle d'être en contact avec l'ensemble de sa jeunesse. Cette journée, qui remplace le Service National depuis fin 1998, accueille depuis avril 2000 les jeunes filles qui étaient auparavant délogées des obligations militaires. Dès la mise en place de ce nouveau dispositif, une enquête sur les usages de drogues a été proposée à un échantillon tiré parmi les 800 000 jeunes appelés chaque année. Si elle comporte certains biais qu'il s'agira de mettre au jour, elle n'en présente pas moins de nombreux avantages par rapport à d'autres types d'enquêtes menées auprès des jeunes. Après avoir présenté les étapes de la mise en place de cette enquête et les questions méthodologiques qu'elle soulève, les principaux résultats, notamment en termes de tendances, et leur utilité dans l'élaboration des politiques publiques seront évoqués.

1. INTRODUCTION

La fin du service national obligatoire ayant entraîné la fermeture des centres de sélection, les *enquêtes annuelles de suivi épidémiologique sur les conduites toxicophiles*, menées par le Service de Santé des Armées (SSA), ont été abandonnées après l'exercice de 1996. Menées lors des « trois jours », elles consistaient en un entretien en face à face avec un médecin. Ces enquêtes concernaient uniquement les garçons, de 18 à 25 ans. Si elles apportaient de nombreuses informations sur les consommations des jeunes, le contexte de leur passation (devant déterminer leur future affectation ou une éventuelle réforme) entraînait à la fois une sur et une sous-estimation des usages de substances psychoactives (Loboutin-Croc *et al.*, 1997). Cette interruption a privé le système d'information sur les drogues et les toxicomanies d'un dispositif d'observation centré sur une population très concernée (masculine, jeune) et particulièrement réactive aux tendances récentes. En effet, plusieurs études de l'Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies (OFDT), sur l'ecstasy notamment, ont souligné l'intérêt de l'enquête de 1996 dans les centres de sélection, qui mettait en évidence une augmentation de la consommation de ce produit. La commission « Enquêtes en population générale » de l'OFDT a donc dès 1997 entrepris de mettre en place l'Enquête sur la Santé et les Consommations de drogues lors de l'Appel de Préparation A la Défense (ESCAPAD).

Très tôt, l'OFDT a tenu à inscrire ESCAPAD dans le dispositif de la statistique publique (Henrion *et al.*, 2001). Le projet a donc été présenté au Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) dont il a obtenu l'avis favorable lors de la réunion de la formation « santé et protection sociale » du 11 mai 1999. ESCAPAD s'est ensuite vue attribuer le label d'intérêt général par le Comité du Label lors de la session du 6 décembre 1999. Le 15 février 2000, le feu vert définitif a été obtenu après un examen, par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), de la version définitive du questionnaire et de la méthodologie retenue.

Les objectifs de l'enquête sont les suivants :

- disposer de quelques indicateurs sur la santé et les conditions de vie ;
- connaître la prévalence de consommation des différentes substances psychoactives (licites et illicites) ;
- connaître les âges de début de consommation de ces différentes substances ;
- avoir une indication, dès le second exercice, sur l'évolution de ces indicateurs ;

¹ Beck François, Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies (OFDT), 3, avenue du Stade de France, Saint-Denis La plaine cedex, France, 93218, frbec@ofdt.fr, Legleye Stéphane, OFDT, 3, avenue du Stade de France, Saint-Denis La plaine cedex, France, 93218, stleg@ofdt.fr, Spilka Stanislas OFDT, 3, avenue du Stade de France, Saint-Denis La plaine cedex, France, 93218, stspi@ofdt.fr.

- identifier les caractéristiques et les facteurs associés à ces pratiques.

L'enquête ESCAPAD repose sur un questionnaire auto-administré et strictement anonyme, relativement court (environ 25 minutes sont nécessaires pour y répondre), portant sur les consommations de produits psychoactifs, les modes d'usages de ces produits, ainsi que sur la santé et le mode de vie des jeunes. ESCAPAD permet ainsi de mesurer les niveaux de consommation pour une douzaine de substances, mais aussi de croiser ces consommations avec une large gamme d'indicateurs, notamment socio-démographiques, géographiques, sanitaires et comportementaux. Le questionnaire comprend également une zone de commentaire libre qui permet aux adolescents interrogés de réagir à l'enquête ou de s'exprimer sur un thème de leur choix et qui se trouve située à la fin du questionnaire. Ce questionnaire est soumis à l'ensemble des présents afin d'assurer une bonne représentativité à l'échantillon. Le quatrième exercice d'ESCAPAD a été mené les samedi 10 et mercredi 14 mai 2003, dates similaires à celles des enquêtes précédentes.

2. METHODE

2.1 La Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)

La JAPD a été instituée par la loi du 28 octobre 1997 ayant trait à la réforme du service national. Toute la population de nationalité française, y compris les jeunes filles, est amenée à y participer. Le dispositif de la JAPD repose, à l'exception de quelques centres permanents qui accueillent des appelés quotidiennement, sur un accueil bi-hebdomadaire des jeunes, pour une journée entière (le samedi ou le mercredi), dans 250 à 300 centres civils ou militaires distribués sur tout le territoire national (métropole, DOM et TOM – territoires d'outre-mer). Les appelés sont répartis en groupes d'environ quarante et encadrés par un militaire d'active et un civil réserviste.

En moyenne, 10 000 à 15 000 jeunes sont reçus chaque samedi et environ 5 000 chaque mercredi. Recensés à l'âge de 16 ans dans leur mairie, ils sont « appelés » entre ce recensement et leur dix-neuvième anniversaire. La Direction Centrale du Service National (DCSN) convoque les jeunes trimestre par trimestre. En pratique, trois dates de convocation sont proposées au choix des jeunes gens concernés. Cette procédure induit une très forte homogénéité de l'âge des individus présents à une journée : en moyenne sur l'année 2003, plus des trois quarts des jeunes présents un jour donné sont nés la même année, et plus de 95 % ont entre 17 et 19 ans. Au regard de la structure d'échantillon particulière d'ESCAPAD, la CNIL a autorisé à partir de 2002 l'OFDT à recueillir le mois de naissance, information qui ne met pas en péril la confidentialité de la base de données : en effet, les âges des enquêtés sont tellement proches dans cette enquête que ce surcroît d'information ne nuit pas à l'anonymat du recueil.

Les quelques individus âgés de plus de 19 ans correspondent à des régularisations de situation, ce qui est possible jusqu'à l'âge de 25 ans et peut se rapporter à des profils socio-démographiques particuliers. Toutefois, à sexe et âge donnés, il importe de disposer d'un échantillon de taille suffisante pour obtenir des estimations fiables, raison pour laquelle l'exploitation des données recueillies s'est limitée aux jeunes nés en 1985 et 1986. Le caractère quasi-obligatoire de la JAPD, entraîne un fort taux de participation. On observe par ailleurs une bonne concordance entre le taux de scolarisation observé dans l'enquête et celui calculé par la Direction de la Programmation et du Développement du Ministère de l'éducation nationale pour les générations nées en 1985 et 1986 (DEP, 2003). Même si se rendre à cette journée ne constitue pas une obligation légale, ce taux de participation s'avère très élevé. Une estimation basse du taux de présence, obtenue en divisant le nombre de présents par le nombre de convocations, sachant qu'une seule personne peut être convoquée plusieurs fois, donne un taux de plus de 90 %. En effet, un certificat, dont la présentation est devenue nécessaire pour s'inscrire aux examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, de chasse, baccalauréat, autres examens scolaires ou universitaires...), est remis à chaque participant à la fin de la journée. Ce caractère *de facto* obligatoire, associé à la souplesse de la gestion des dates de convocation par l'armée, assure une bonne représentativité de la population française adolescente.

Certaines personnes peuvent toutefois être déclarées « définitivement inaptes » sur présentation d'une carte d'invalidité ou d'un dossier médical justificatif (maladie, handicap...) et ne sont alors pas soumises à l'obligation de se rendre à ladite journée : ces exemptés médicaux ne constituent que 1 % d'une classe d'âge. Il convient de rappeler que seuls les jeunes de nationalité française sont invités à passer la JAPD. La

discussion portera principalement sur les questions méthodologiques relatives à la représentativité de l'échantillon, l'exhaustivité du recensement en mairie et au calcul des estimateurs, des intervalles de confiance sur ce type d'échantillon.

2.2 Le déroulement de la passation du questionnaire

Comme pour les enquêtes en milieu scolaire, l'interrogation à l'aide d'un questionnaire auto-administré a été retenue car, relativement à d'autres modes de passation (comme le téléphone ou le face-à-face), elle rassure mieux les répondants (en particulier lorsqu'il s'agit d'adolescents ou de jeunes adultes) sur le respect de l'anonymat (Beck et Peretti-Watel, 2001), son coût s'avérant en outre nettement plus faible. Le questionnaire auto-administré est distribué à tous en même temps et la durée nécessaire pour y répondre est approximativement la même que l'on soit consommateur de substances psychoactives ou pas², pour éviter que les différences soient trop visibles. La longueur du questionnaire a été adaptée au temps imparti au sein de cette journée, à savoir environ 25 minutes. L'enquête se déroule en fin de matinée afin que les appelés ne soient pas déjà lassés par le remplissage des différents formulaires.

Par ailleurs, la procédure d'appel mise en œuvre par la Direction du Service National pour affecter les jeunes à une date, un site et une salle déterminés permet d'éviter que deux jeunes résidant dans la même commune et demandant à venir le même jour (qui risquent donc se connaître) puissent se retrouver dans la même salle, ce qui permet de mieux assurer l'anonymat vis-à-vis des pairs. Afin de ne pas perturber la journée, il a été décidé de renoncer à la présence d'une personne extérieure pour assurer la supervision de la passation et de s'en remettre aux deux personnes encadrant les appelés pour présenter succinctement l'enquête (en rappelant les conditions de garantie de l'anonymat, l'intérêt d'une telle étude et l'importance d'obtenir des réponses exactes), distribuer et collecter les questionnaires et répondre aux éventuelles questions.

Au terme des 25 minutes, l'intervenant remplit un rapport de passation décrivant le déroulement de l'enquête, puis ramasse rapidement les questionnaires et les glisse dans une enveloppe scellée devant les appelés et adressée directement à l'organisme chargé de la saisie. L'examen des taux de réponses, des commentaires libres laissés en dernière page du questionnaire ainsi que le faible impact du recodage laissent penser que la très grande majorité des réponses sont sincères et correctes.

A la fin de la passation de l'enquête, une synthèse de deux pages présentant les principaux résultats de l'année précédente a été distribuée à l'ensemble des participants, dans un souci d'information et pour leur donner une idée de l'utilisation qui est faite de leurs réponses. En effet, de nombreux enquêtés des années précédentes avaient exprimé le désir de connaître l'utilisation qui serait faite de leurs réponses. Sur le document figurent l'adresse du site internet www.ofdt.fr, où il est possible de consulter le rapport complet de l'enquête, ainsi que le numéro de téléphone de l'OFDT. Il s'agissait ainsi de faire de l'enquête un échange manifeste d'information et d'offrir au répondant les moyens de savoir ce que deviennent les réponses qu'il a accepté de livrer. Les intervenants chargés de la passation, qui avaient pour consigne d'annoncer aux jeunes qu'ils recevraient ce document après avoir rempli le questionnaire, ont fait part de l'intérêt des jeunes pour ce document.

Par ailleurs, le marque-page qui figure dans le questionnaire contient un encart détachable au format de carte de crédit contenant les numéros verts des principaux numéros d'information gratuits et anonymes que sont Drogues Alcool Tabac Info Service (DATIS), le Fil Santé Jeunes, SIDA Info Service, Ecoute dopage et Jeunes Violence Ecoute. Un numéro pour joindre les responsables de l'enquête était également indiqué. Cette possibilité n'est utilisée chaque année que par une dizaine d'enquêtés qui souhaitent la plupart du temps être destinataires des résultats concernant leur année.

2.3 Particularités de l'enquête ESCAPAD

² Pour les non-consommateurs, il avait été envisagé, grâce à des filtres, de poser quelques questions supplémentaires portant notamment sur les proches, sur la disponibilité des produits, sur les raisons de la non-consommation... Cette solution s'étant avérée trop complexe pour conserver un questionnaire lisible, l'ensemble des questions a donc été posé à tous les appelés.

Pour l'exercice 2003 d'ESCAPAD, la quasi totalité des centres JAPD ont participé à l'enquête, mais pour la première fois en quatre exercices, 1 % environ des questionnaires ont été perdus. Sur l'ensemble de la métropole, 149 centres (pour 247 sessions) ont été mobilisés le samedi 10 mai et 124 centres (pour 202 sessions) le mercredi 14 mai, soit 449 sessions (salles) au total. La quasi totalité des centres JAPD ont participé à l'enquête. À la suite d'une erreur de transmission, un centre de la région de Brest où deux sessions étaient prévues (environ 80 appelés) n'a pu faire passer le questionnaire. Par ailleurs, les enveloppes contenant les questionnaires de trois sessions s'étant déroulées dans la région de Tours (environ 100 appelés) ont été perdues par la poste.

A titre de comparaison, pour sa première réalisation en 2000, l'enquête, menée uniquement en métropole, avait recueilli les réponses de 14 553 adolescents sur l'ensemble de la métropole. Il s'agissait en majorité de jeunes nés en 1983 (36 % de garçons, 24 % de filles), avec également une proportion importante de garçons nés en 1982 et en 1981 (respectivement 27 % et 13 % de l'échantillon). En 2001, 15 582 jeunes étaient présents en métropole et 81 % d'entre eux, soit 12 548 individus, déclaraient être nés en 1983 (71 % étaient des filles). En 2002, l'échantillon exploitable était composé de 16 552 jeunes âgés de 17 ans (7 609 individus), 18 ans (7 954 individus) et 19 ans (989 individus), comprenant au total 49,7% de garçons.

Dans les enquêtes en milieu scolaire, l'autorisation du proviseur est nécessaire au déroulement de l'enquête. Un refus de sa part peut introduire un sérieux biais lorsqu'il s'avère motivé par un « problème de drogue » dans l'établissement, comme ce fut le cas dans cinq d'entre eux lors de l'enquête CADIS-OFDT de 1997 (Ballion, 1998). Par ailleurs, dans les enquêtes scolaires en France, environ 10 % des élèves sont absents un jour donné ; l'absence de ces jeunes au profil socio-démographique souvent particulier (difficultés familiales et scolaires notamment) susceptible d'être associé à des usages de produits psychoactifs importants est également à prendre en compte. Enfin, le fait que les jeunes soient interrogés en classe à leur place habituelle pourrait modifier certains comportements : inciter à des sur-déclarations ou au contraire à des dissimulations de comportements en raison de la proximité d'amis et de camarades de classes, ayant ainsi la possibilité d'observer les réponses.

Les jeunes de nationalité étrangère qui n'ont pas demandé leur naturalisation, soit environ 4 % de l'ensemble des jeunes de 17-18 ans auraient échappé à l'enquête. En revanche, la procédure de convocation de la DCSN limite très fortement la possibilité de comportements de groupe (les jeunes d'une même salle résident dans des communes différentes et ne se connaissent pas). De plus, la disposition et l'éloignement des tables limitent très fortement toute possibilité d'observer les réponses des autres appelés.

Le dispositif ESCAPAD présente ainsi certains avantages des enquêtes en milieu scolaire (en s'adressant à des jeunes regroupés dans une même salle en dehors du contexte familial pour leur soumettre un questionnaire auto-administré, ce qui facilite la déclaration de pratiques illicites), sans en avoir les inconvénients (l'enquête scolaire est soumise à l'acceptation du proviseur, et surtout elle est par définition limitée à la population scolarisée présente en classe le jour de l'enquête). Bien sûr, ESCAPAD permet d'interroger aussi des jeunes récemment sortis du système scolaire. Les enquêtes en milieu scolaire permettent toutefois de recueillir de l'information sur des tranches d'âge plus larges et d'harmoniser aisément les protocoles de passation, permettant ainsi de faire des comparaisons internationales, comme c'est le cas avec l'enquête européenne ESPAD (Hibell *et al.*, 2004).

3. QUELQUES RESULTATS

L'usage récent des différentes substances psychoactives s'observe en interrogeant les adolescents sur leurs consommations durant le mois précédant l'enquête. Au cours des 30 derniers jours, c'est l'alcool qui apparaît le plus consommé (huit jeunes sur dix) devant le tabac (environ la moitié des jeunes se déclarent fumeurs, les filles autant que les garçons). L'usage récent de cannabis concerne pour sa part un tiers des adolescents de 17-18 ans et celui des médicaments psychotropes un peu plus d'un jeune sur dix. Les niveaux d'usage de toutes les drogues illicites autres que le cannabis s'avèrent très bas. Expérimenter de tels produits reste un comportement rare et en avoir un usage courant l'est d'autant plus, concernant à peine un jeune sur cent, sauf dans le cas de l'ecstasy.

Tableau 1 : Usage au cours du mois de produits psychoactifs à 17-18 ans (% en ligne)

	30 derniers jours
--	-------------------

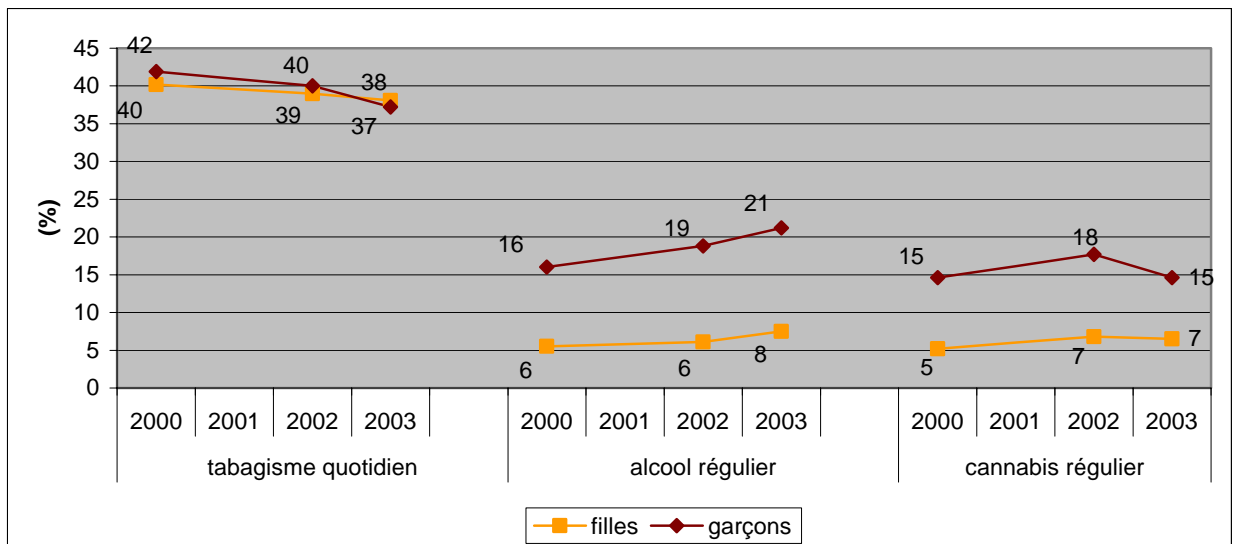
	filles	garçons	total
alcool	76	84	80
tabac	48	47	48
cannabis	26	38	32
médicaments	18	6	12
ecstasy	1,0	2,2	1,6
champignons	0,6	1,4	1,0
poppers	0,7	1,3	1,0
amphétamines	0,6	1,2	0,9
cocaïne	0,6	1,2	0,9
produits à inhaler	0,5	0,9	0,7
LSD	0,3	0,7	0,5
héroïne	0,3	0,5	0,4
crack	0,2	0,4	0,3

Source : ESCAPAD 2003, OFDT

Entre 2000 et 2003, on peut retenir parmi les faits marquants une nette baisse de l'usage de tabac, une augmentation des consommations d'alcool et de médicaments psychotropes, ainsi qu'une hausse des usages de cannabis sur cette période. Ce dernier mouvement masque un infléchissement récent (par rapport à 2002) des usages réguliers, en particulier pour les garçons. Les expérimentations des autres principaux produits psychoactifs illicites apparaissent en très légère hausse : c'est le cas de l'ecstasy, du poppers, des amphétamines et de la cocaïne. L'usage au cours de la vie du LSD semble toutefois en légère baisse chez les garçons. Les niveaux d'expérimentation de produits à inhaler, de champignons hallucinogènes, d'héroïne et de crack n'ont quant à eux pas changé par rapport à 2000.

La figure 1 montre les évolutions récentes des usages réguliers (au moins dix fois au cours des trente derniers jours pour l'alcool et le cannabis, quotidien pour le tabac) des principales substances psychoactives consommées à l'adolescence.

Figure 1 : Evolution 2000-2003 du niveau d'usage régulier de tabac, d'alcool et de cannabis par sexe, à 17 ans (%)



Source : ESCAPAD 2003, OFDT.

RÉFÉRENCES

Ballion, R. (1998), *Les conduites déviantes des lycéens*, CADIS, Rapport OFDT, : 243 p.

Beck, F, Legleye, S, Peretti-Watel, P. (2000), *Regards sur la fin de l'adolescence: consommation de produits psychoactifs dans l'enquête ESCAPAD 2000*. Paris : rapport OFDT.; 220 p.

Beck, F, Legleye, S, Spilka, S. (2004), « Drogues à l'adolescence. Niveaux et contextes d'usage de substances psychoactives à 17-18 ans en France : ESCAPAD 2003 », *Rapport OFDT*, 251 p. disponible sur : <http://www.ofdt.fr/BDD/publications/fr/escap03.htm>

Beck, F, Peretti-Watel, P. (2001) « Influence du mode de collecte sur les usages de drogues illicites déclarés par les 15-19 ans », *Population*, vol. 56, numéro 6, pp. 963-986.

DEP (2003), *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, Editions 2003, Vanves, Ministère de l'Education Nationale, 352 p.

Henrion, R, Costes, J. M., Beck, F., Legleye, S., Peretti-Watel, P. (2001) « Sur les Journées d'Appel de Préparation à la Défense : premiers résultats d'une enquête sur la santé et les comportements des jeunes », *Bulletin de l'Académie Nationale de Médecine*, 185, n°2, pp. 445-450.

Hibell, B., Andersson, B., Bjarnasson, T., Ahlström, S., Balakireva, O., Kokkevi, A. and Morgan, M. (2004): *The ESPAD Report 2003. Alcohol and Other Drug Use Among Students in 35 European Countries*. Stockholm: The Swedish Council for Information on Alcohol and Other Drugs, CAN, 450 p.

Louboutin-Croc, J.-P., Arvers, P., Eono, P., Portron, J. M., Samson, E., Dubin, F., Brodin, C., De Cacqueray, L., Rey, J.-L., Abgrall, J., (1997), Les enquêtes de suivi épidémiologique sur les " conduites toxicophiles " dans les centres de sélection en 1996 », *DCSSA, Toxibase*, 4^{ème} trimestre 1997, pp. 61-70.